

Lorsque les Canadiens pensent à la pauvreté, la plupart d'entre eux se font l'image d'enfants malades au bord de la famine. Ce n'est certes pas une scène typique des pays hautement industrialisés. Ce qui est répandu au lieu de cela, c'est la privation et l'indigence. Au Canada, les gens souffrent profondément non pas parce que la population en général dispose à peine du minimum vital – ce qui est le cas dans la plupart des pays du Tiers-Monde – mais parce que la répartition inégale du revenu les empêche d'avoir accès à la richesse du pays. Quand on parle de pauvreté dans ce pays, il ne s'agit pas de famine, mais plutôt de quémander de la nourriture dans les banques alimentaires et les maisons d'hébergement, et de se faire évincer d'un logis inférieur aux normes à un autre. Pour un nombre croissant de gens, la pauvreté est synonyme de vivre dans la rue et de mendier. Ce tableau effroyable est le résultat d'une répartition inéquitable des richesses plutôt que du manque de richesses.

Le genre de pauvreté caractéristique des pays industrialisés est un problème sérieux, et il y a au Canada des noyaux de pauvreté semblable au Tiers-Monde dans certains quartiers pauvres de nos grandes villes et dans les réserves des peuples Autochtones. Ce ne sont pas les statistiques qui manquent pour démontrer le lien entre la pauvreté au Canada et certains comportements ou états débilissants. À l'intention de ceux qui sont encore sceptiques, nous soulignons que les auteurs ne prétendent pas que le manque de revenu en soi est la cause directe de ces conditions de vie, car il n'est pas possible d'établir un lien de cause à effet basé sur des statistiques, mais simplement que ces conditions sont étroitement liées à un faible revenu. Nous laissons au jugement du lecteur la relation de cause à effet.

Les statistiques sont particulièrement frappantes en ce qui concerne les enfants – un segment de la population totalement démunis pour faire face à la pauvreté par eux-mêmes. Il y a un lien indéniable entre le revenu familial et le bien-être des enfants canadiens, comme l'a démontré une étude d'avant-garde menée par le Conseil canadien de développement social (CCDS)¹. Parmi ces liens, on retrouve :

- ➔ Les enfants pauvres (revenu familial inférieur à 20 000 \$) ont 1,3 fois plus tendance à grandir dans un logement inférieur aux normes que les enfants de familles à revenu moyen (revenu de 45 000 \$), et 2,4 fois plus tendance que les enfants de familles à revenu élevé (supérieur à 80 000 \$).

- Les enfants pauvres ont 1,9 fois plus tendance à vivre dans des quartiers accablés de problèmes, comme des bagarres, le trafic de drogue et le vandalisme, que les enfants de familles à revenu moyen, et 2,4 fois plus tendance que les enfants de familles à revenu élevé.
- Les enfants pauvres ont 1,4 fois plus tendance à avoir un comportement agressif que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé.
- Les enfants pauvres ont 1,5 fois et 1,7 fois plus tendance à être hyperactifs que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé, respectivement.
- Les enfants pauvres ont plus tendance à avoir des comportements délinquants que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé : 1,8 fois et 2,6 fois respectivement.
- Des troubles de santé graves qui affectent le fonctionnement d'un enfant, comme la vue, l'ouïe, la parole, la motricité et les aptitudes cognitives ont 1,7 fois et 2,6 fois plus tendance à exister chez les enfants pauvres que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé, respectivement.
- Les enfants de quatre et cinq ans de familles pauvres ont 2,2 fois et 4,5 fois plus tendance à montrer un retard de développement dans les tests de vocabulaire que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé. En fait, plus d'un tiers (36%) des enfants pauvres sont considérés avoir un retard de développement du langage.
- Les enfants de familles pauvres ont 1,8 fois plus tendance à être inscrits dans des classes d'éducation spéciale que les enfants de familles à revenu moyen ou à revenu élevé. Les enfants inscrits en éducation spéciale sont plus à risque de prendre du retard à l'école et à décrocher des études avant de terminer leur secondaire.
- Les enfants pauvres ont 1,3 fois moins tendance à participer à des sports d'équipe que les enfants de familles à revenu moyen et 2,8 fois moins tendance que les enfants de familles à revenu élevé. Près des trois quarts (72%) des enfants pauvres n'y participent pas, par rapport à seulement un quart des enfants de familles à revenu élevé.
- Les adolescents de 16 à 19 ans sont en principe à l'école ou ont un emploi. Cependant, ceux qui sont pauvres ont 2,5 fois et 4,4 fois plus tendance à ne participer à aucune de ces activités (autrement dit à être «oisif») par rapport aux adolescents des familles à revenu moyen et élevé.

Ce catalogue partiel de malchance met en évidence que les enfants qui grandissent dans une famille à faible revenu se démarquent de plusieurs façons des autres qui vivent dans un milieu plus aisé. Ils ont une moins bonne santé, ont moins accès

aux activités de développement des compétences, ont des habitudes et des comportements plus destructifs, ont une vie plus stressante et subissent davantage d'humiliation. En bref, ils ont une vie moins stable et moins sûre, et par conséquent ont moins tendance à devenir des adultes sûrs d'eux.

À une époque où l'éducation, la maturité psychologique, la détermination et les compétences sociales et de communications sont prisées comme des qualités essentielles à une vie prospère dans une société de plus en plus basée sur le savoir, il n'est pas très rassurant que tant d'enfants canadiens commencent leur vie avec de tels désavantages. Il est passé depuis longtemps le temps où il fallait juste s'assurer que les enfants aient assez à manger et un toit au-dessus de leur tête afin de produire des bras et des dos solides. Les compétences et les qualités en demande aujourd'hui nécessitent plus qu'un départ dans la vie à un niveau de subsistance minimum. En fait, l'étude du CCDS (dont sont tirés les résultats ci-dessus) montre qu'après un examen de 27 conditions de vie et leurs résultats, la probabilité d'avoir des résultats médiocres diminue considérablement jusqu'à un niveau de revenu familial de 30 000 \$ dans 80% des cas. Puis, dans 50% des cas, les risques diminuent rapidement jusqu'à un niveau de revenu familial de 40 000 \$. Si la société croit important d'avoir comme objectif un degré élevé d'épanouissement des enfants, ce sont ces niveaux de revenus dont il faut discuter pour établir un plancher d'inégalité du revenu au Canada.

Le catalogue des déboires n'est pas réservé seulement aux enfants. Les adultes qui ont un faible revenu souffrent aussi de conditions débilitantes, d'après une étude de Statistique Canada²:

- ➔ Les adultes des ménages à faible revenu (inférieur à 30 000 \$) ont 4,6 fois plus tendance à déclarer être en mauvaise santé ou en santé juste passable que les adultes à revenu élevé (plus de 60 000 \$), et 2,2 fois plus tendance que les adultes à revenu moyen (30 000 \$ à 60 000 \$). En fait, un cinquième (20%) des adultes pauvres déclarent avoir une mauvaise santé ou juste passable.
- ➔ Des troubles de santé graves qui affectent le fonctionnement d'un adulte, comme la vue, l'ouïe, la parole, la motricité et les aptitudes cognitives ont 1,3 fois et 2 fois plus tendance à exister chez les adultes pauvres que les adultes à revenu moyen ou à revenu élevé, respectivement. Les deux cinquièmes (40%) des adultes à faible revenu avaient ces problèmes de santé.
- ➔ Les maladies chroniques comme l'asthme, la haute pression artérielle, les ulcères d'estomac et les séquelles d'attaques cérébrales sont plus prévalentes chez les adultes à faible revenu. Alors que 55% des adultes à faible souffraient de deux ou plus de ces conditions, ce n'était le cas que pour 32% des adultes à revenu moyen et seulement 13% ce ceux à revenu élevé.

- ➔ L'état de santé mentale des adultes qui ont répondu à l'enquête de Statistique Canada a été récapitulé dans un indice des troubles de la santé mentale. Les résultats montrent que les adultes à faible revenu ont 2,4 fois plus tendance à marquer des points élevés sur l'échelle des troubles, que les adultes à revenu élevé, et 1,8 fois plus tendance que les adultes à revenu moyen.
- ➔ Les adultes à faible revenu ont 1,3 fois plus tendance à avoir peu d'estime de soi par rapport aux adultes à revenu élevé. L'estime de soi correspond à la façon dont une personne considère avoir un certain nombre de qualités et avoir autant de valeur que les autres; dont elle a une attitude positive envers elle-même; et dont elle se considère comme ratée ou non.

Ces résultats chez les adultes ne peuvent confirmer que les conditions débilantes sont dans chaque cas causées par un faible revenu. Dans certains cas, il se peut que ce soient ces conditions qui sont la cause d'un faible revenu. Cependant, ce bref portrait confirme que le faible revenu est associé avec un nombre disproportionné de problèmes spéciaux. Il faudra donc un effort spécial pour pouvoir intégrer ces gens dans la société. Afin de faciliter une sortie permanente de la pauvreté, cet effort devra inclure des services spéciaux pour aider ces gens à surpasser ou à s'adapter à certains de leurs problèmes ainsi que des transferts de revenu pour répondre à leur état actuel de pauvreté.

Tout en remarquant les liens entre le revenu et plusieurs des résultats chez les enfants et les adultes, il serait rassurant de pouvoir rapporter que l'inégalité entre les riches et les pauvres se rétrécit et que par conséquent certains des pires risques sont en voie d'amélioration. Malheureusement, c'est le contraire qui se produit – l'inégalité s'élargit. Par exemple, de 1973 à 1997, la proportion de tous les salaires au Canada versés aux 20% du bas de l'échelle des familles avec enfants a chuté en flèche d'un total déjà dérisoire de 5,3% à 2,6%, ce qui représente en tout plusieurs milliards de dollars. Au contraire, la proportion des salaires touchés par les 20% du haut de l'échelle a augmenté d'un total déjà généreux de 38,4% à 42,8%. C'est la redistribution du revenu à l'envers. Heureusement, après les transferts gouvernementaux et les impôts sur le revenu, on a une image un peu meilleure : les 20% du bas de l'échelle recevaient 7,7% de tout le revenu en 1973, mais même cette petite quantité s'était abaissée à 7% en 1997, alors que les 20% du haut de l'échelle des revenus avaient augmenté leur part de 35,5% à 37,2% pour la même période, après transferts et impôts. Donc, au fil des ans, tant les revenus du marché du travail que l'aide gouvernementale ont tourné le dos aux pauvres.

Une journée dans une vie de pauvreté

Mis à part les effets négatifs d'un faible revenu sur le bien-être d'un enfant, dans la vie de tous les jours, qu'est-ce que cela signifie d'être élevé dans la pauvreté au sein d'un pays industrialisé riche comme le Canada? Même si quelques individus issus de

familles pauvres arrivent à réussir et être heureux dans leur vie d'adultes, ce ne sont que des exceptions à la règle. La plupart des personnes ou des familles pauvres au Canada souffrent des conséquences de privations régulières : une impression constante de se sentir coincé; le sentiment que la vie est sous le joug des nécessités de la simple survie quotidienne. Cette façon de vivre ne laisse aucun choix, aucune flexibilité, et s'il arrive un imprévu – maladie, accident, décès dans la famille, incendie ou cambriolage, augmentation de loyer – il n'y a aucune marge permettant de faire face à l'urgence. C'est la vie au jour le jour, car le lendemain n'offre pas d'espoir.

La manière la plus facile de comprendre ce que représente une journée dans une vie pauvre, c'est peut-être de décrire ce qui reste à une famille après avoir payé les frais de base de logement, d'alimentation et d'habillement. De combien d'argent dispose une famille pauvre typique composée de deux adultes et de deux enfants, qui vit dans une grande agglomération urbaine? En 1997, alors que le seuil traditionnel de faible revenu de Statistique Canada (voir au chapitre 2) pour ce type de famille était établi à 28 100 \$, la famille moyenne de deux parents avec deux enfants vivait en fait avec un montant de 10,050 \$ inférieur à ce seuil, la laissant avec un revenu annuel de 18,050 \$ pour subsister.

On n'a qu'à comparer cela avec les dépenses de base d'une famille en frais de logement, d'alimentation et d'habillement. Selon une enquête de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur les coûts du logement à travers le pays, le loyer médian pour un appartement de trois chambres s'élevait à 8 495 \$ par an (équivalent hebdomadaire de 40,84 \$ par personne). En adhérant au panier de recette nutritive d'Agriculture Canada comme guide pour les prix de base de l'alimentation, la famille avait besoin de 6 885 \$ (équivalent hebdomadaire de 33,10 \$ par personne). D'après les lignes directrices du Dispensaire diététique de Montréal pour les frais essentiels, les coûts estimés pour l'habillement se montaient à 2 208 \$ (équivalent hebdomadaire de 10,61 \$ par personne). Ce qui revient à 17 588 \$ par an pour une famille pauvre typique de quatre personnes. Si on déduit cette somme du revenu brut de 18 050 \$, il ne lui reste en surplus que 462 \$ pour l'année, soit 2,22 \$ par personne par semaine.

Ces 2,22 \$ par semaine doivent servir à payer tous les autres besoins, comme les produits d'hygiène personnelle, l'entretien ménager, les meubles, le téléphone, les transports, les fournitures scolaires, les soins de santé etc. Il ne reste aucun argent pour les assurances, le matériel de lecture, les loisirs et sorties, et les dons charitables ou religieux.

Il est facile de comprendre pourquoi les familles pauvres :

- font des coupures dans leur budget sur les choses essentielles;
- louent des logements inférieurs aux normes;

- déménagent souvent pour épargner sur le loyer;
- achètent des aliments de mauvaise qualité qui manquent de fraîcheur ou de variété;
- complètent leur budget alimentaire avec des passages aux banques alimentaires;
- ont une sélection réduite de vêtements surtout de seconde main³.

Définition et mesure de la pauvreté

Il y a deux méthodes de base pour définir et mesurer la pauvreté au Canada. Portées à leurs extrêmes, elles établissent les limites possibles d'un revenu de pauvreté. Il existe de nombreuses mesures intermédiaires entre ces extrêmes.

- **la mesure absolue** : la première méthode part de l'hypothèse qu'il est possible d'établir une mesure absolue de la pauvreté basée sur un panier de provisions et services strictement nécessaires aux besoins physiques de survie. Le coût de ce panier représente une mesure objective de la pauvreté exprimée en dollars. Appliquée de la façon la plus rigoureuse, cette méthode définit un niveau de vie juste suffisant pour garder le corps humain en vie. Cette optique purement matérielle détermine un budget à répartir entre la nourriture fournie par une oeuvre charitable ou une banque alimentaire, un abri assuré par un foyer communautaire, des vêtements d'occasion et l'accès à des soins de santé curatifs de base. Le seuil de pauvreté que suppose un tel budget serait très bas; il pourrait probablement être couvert avec un revenu annuel de 2 000 \$ par personne.

Si on l'applique avec rigueur, la méthode absolue a pour effet d'ôter aux personnes tout choix ou flexibilité dans leur façon de vivre, leur vie étant entièrement déterminée par les exigences de la survie figée dans des conditions misérables.

- **l'approche relative** : à l'autre extrême de cette définition, il y a la méthode relative, qui part de l'hypothèse que toute définition de la pauvreté doit tenir compte du bien-être social et affectif, autant que purement physique, des individus. La méthode relative se base sur l'équité et l'inclusion social, c'est-à-dire sur une certaine notion du degré de tolérance de notre société quant aux écarts dans la répartition du revenu. Selon cette méthode, toute personne à ce point démunie qu'elle est en contraste des membres de sa communauté se sentira marginalisée. Les personnes marginales, que ce soit des enfants ou des adultes, affectent la cohésion sociale d'une communauté, parce qu'elles n'ont plus le sentiment de faire partie d'une société qu'elles considèrent indifférente, voire hostile.

Dans les pays riches du monde industrialisé, le niveau de revenu en fonction d'une définition relative de la pauvreté sera plusieurs fois supérieur au niveau nécessaire pour assurer la simple survie physique. En fait, un des arguments

souvent utilisés par ceux qui s'opposent à cette définition relative de la pauvreté, est que la famille pauvre typique au Canada serait considérée comme riche si elle vivait dans un pays du Tiers-Monde. L'ennui est que les pauvres au Canada ne vivent pas dans le Tiers-Monde; ils vivent dans des communautés qui ont un coût de la vie du «Premier-Monde» où la richesse les entoure quotidiennement. Ce qui justifie l'adoption d'une mesure relative de la pauvreté.

Données
de base sur
la pauvreté
au Canada
2000

Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas de consensus sur la méthode de base à adopter. La plupart des approches sont un compromis entre ces deux méthodes, c'est-à-dire qu'elles essaient de définir un panier de provisions et services qui assure un niveau de vie minimum acceptable tant au plan physique que social. La différence entre ces méthodes réside dans la définition de ce qui constitue un minimum pour répondre au besoin de fonctionner avec dignité dans la société. Il y a une différence considérable entre les recommandations les plus étroites, basées principalement sur la définition absolue, ou physique, de la pauvreté et sur les recommandations plus larges basées sur la définition relative, ou sociale, de la pauvreté.

Le long débat sur la définition adéquate de la pauvreté est dans une large mesure académique. Même si les normes de pauvreté ont vaguement servi de guide dans l'établissement des prestations régies par les programmes fédéraux à l'intention des personnes âgées et ont servi à déterminer les critères d'admissibilité aux programmes de repas scolaires et autres mesures, elles n'ont cependant pas servi à fixer le plancher d'un revenu minimum garanti. Comme on le verra plus loin, le revenu des ménages pauvres est largement inférieur aux revenus recommandés par les définitions de la pauvreté les plus connues. Par exemple, en 1997, le revenu de la famille pauvre moyenne au Canada était inférieur de 8 559 \$ au seuil de faible revenu largement reconnu établi par Statistique Canada (et inférieur de 8 942 \$ dans le cas d'une mère monoparentale). On peut donc conclure que l'aide de base accordée à la population pauvre au Canada s'inspire surtout de la définition absolue de la pauvreté. La présence et l'accroissement du nombre de banques alimentaires et de personnes sans-abri confirment le bien-fondé de cette conclusion.

Malentendus courants sur la pauvreté

Il y a au moins deux malentendus fréquents au sujet de la pauvreté. Le premier est que si l'on utilise un seuil de pauvreté relatif pour déterminer le nombre de personnes pauvres, par exemple la moitié du revenu moyen, on ne pourra alors jamais éliminer la pauvreté étant donné que le seuil continue d'évoluer en suivant le progrès économique. Donc, la pauvreté existera toujours. Le deuxième malentendu est que l'on exagère le nombre de pauvres, parce qu'il y en a beaucoup qui sont de jeunes étudiants, qui ne sont pauvres que temporairement; ou bien, il ya des personnes qui ont un faible revenu mais qui possèdent leur propre maison (on pense souvent

cela des personnes âgées); ou bien il y a des personnes qui peuvent avoir un faible revenu, mais elles ont des loyers et des garderies d'enfants subventionnés et donc ne sont pas aussi pauvres que leur revenu le laisserait penser. Il est nécessaire d'examiner de plus près ces malentendus courants.

Y AURA-T-IL TOUJOURS DES PAUVRES PARMI NOUS ?

Il y a beaucoup de personnes qui pensent, qu'à la différence d'un objectif fixe exprimé en dollars qui serait fourni par une mesure absolue de la pauvreté, un objectif relatif variable rend impossible de réduire ou d'éliminer la pauvreté. Ces personnes affirment que le revenu des pauvres s'est amélioré, que la moyenne du revenu a aussi augmenté et en même temps le seuil de pauvreté. C'est une spirale infinie de revenu croissant, où la pauvreté devient statistiquement impossible à réduire ou à éliminer.

On trouve une réponse à ce malentendu en tenant compte des moyens choisis pour réduire la pauvreté. Si on veut diminuer la pauvreté seulement au moyen d'augmentation générale de la prospérité économique et de croissance du revenu, dans un cadre où personne ne change sa position relative de revenu, alors en effet il y aura toujours des pauvres parmi nous. Essayons de clarifier : imaginez une société de 100 personnes classées sur une échelle de revenu selon leur niveau de revenu; la personne avec le plus haut revenu est placée sur l'échelon le plus haut et celle avec le plus faible revenu est placée sur le centième échelon, au bas de l'échelle. Si le revenu de tout le monde augmente à cause d'une croissance économique générale, l'échelle est en hausse mais tout le monde reste sur leur même échelon respectif. Par conséquent ceux qui se trouvent aux échelons inférieurs seront toujours pauvres, ils ne passeront jamais au-dessus du 75^e échelon (en supposant que c'est l'échelon qui représente le seuil de pauvreté défini comme moitié du revenu moyen).

Cependant, si la redistribution du revenu (au moyen d'emplois ou de transferts directs) est le moyen principal choisi pour résoudre la pauvreté, il devient alors possible de faire avancer toutes les personnes au-dessus du niveau de revenu précédemment marqué par le 75^e échelon. Dans ce cas, un déplacement de revenu du haut de l'échelle vers le bas n'augmente pas le revenu moyen cible, mais redistribue le même montant total. C'est bien sûr l'objectif même de la méthode relative, réduire l'inégalité des revenus. Pour ceux qui ont encore des doutes sur cette explication, il pourrait être utile de prendre du papier et un crayon et d'essayer quelques exemples arithmétiques.

Pour résumer, il y aura toujours des pauvres parmi nous *seulement si*, en utilisant la mesure relative, on choisit comme solution la croissance du revenu au lieu de la redistribution du revenu. Quand il y a des personnes qui disent que l'on ne peut éliminer la pauvreté en utilisant une mesure relative, c'est simplement qu'elles refusent l'idée de la redistribution du revenu.

LES PAUVRES SONT-ILS VRAIMENT PAUVRES ?

On entend souvent le reproche que, même si on accepte les seuils relatifs de pauvreté, la plupart des pauvres ne sont pas vraiment pauvres. Le concept suit divers raisonnements, mais les facteurs principaux sont en général les mêmes :

- ➔ Beaucoup de pauvres sont de jeunes étudiants qui ne sont pauvres que temporairement et qui reçoivent probablement aussi de l'aide non déclarée de leurs parents. L'argument courant est que les jeunes étudiants qui vont avoir un avenir avec un revenu supérieur, ne sont pas des pauvres «légitimes».
- ➔ Beaucoup de pauvres (surtout parmi les personnes âgées) sont propriétaires de leur propre habitation et par conséquent possèdent une forme cachée de richesse.
- ➔ Beaucoup de pauvres ont accès à des subventions publiques, la principale étant l'aide au logement, et la valeur de ces services n'est pas comprise dans les calculs du seuil de pauvreté.

Comme nous le montrons ci-dessous, des données de source sûre démontrent que ces arguments sont mal fondés.

LES ÉTUDIANTS

Cet argument concerne les étudiants qui ne résident plus chez leurs parents, car ceux qui y résident encore ne sont pas comptés officiellement parmi les personnes pauvres, à moins que toute leur famille ne soit pauvre. En 1997, parmi toutes les personnes seules pauvres (terme de Statistique Canada désignant les personnes vivant sans conjoint et sans attaches familiales), il n'y en avait que 14,4%, soit 235 000, qui étaient des étudiants. Autrement dit, parmi toutes les personnes pauvres au Canada (en comptant celles qui vivent en famille et celles qui vivent seules), il y avait seulement 4,5% d'étudiants. Même si on enlevait tous ces étudiants des statistiques de la pauvreté, le taux de pauvreté général au Canada ne diminuerait que de 0,8 point de pourcentage. Il est vrai que ce n'est pas une réduction complètement insignifiante, mais elle justifie difficilement l'argument que les étudiants à faible revenu temporaire font grossir hors de proportion le vrai nombre de pauvres. De plus, il est à douter que l'on pourrait, de façon justifiée, retirer tous ces étudiants des dossiers de la pauvreté. Ils ne sont pas tous jeunes et on ne peut donc considérer qu'ils reçoivent tous de l'aide parentale. En fait, en 1997, 43% de tous les étudiants à plein temps vivant seuls, avaient plus de 25 ans. Parmi ceux-ci, il n'y a aucun doute que certains vivent dans des conditions vraiment difficiles; qu'ils gagnent éventuellement ou non un revenu élevé par la suite, il est difficile de comprendre pourquoi on ne devrait pas les considérer maintenant comme des pauvres légitimes qui ont besoin d'assistance.

LES PROPRIÉTAIRES D'UNE HABITATION

En 1996, seulement 18% des ménages pauvres étaient propriétaires d'une habitation sans hypothèque, et la plupart étaient des ménages âgés. Parmi les ménages pauvres avec un chef de famille de moins de 65 ans, seulement 13% étaient complètement propriétaires de leur habitation.

Que rapporte-t-il de posséder un habitation (argent non liquide) lorsqu'on la convertit en revenu courant (pouvoir d'achat liquide)? Selon l'Association canadienne de l'immeuble, le prix moyen de toutes les habitations vendues en octobre 1999 se montait à 172 500 \$; comme ce chiffre ne comprend que les ventes dans les 25 principaux centres du marché canadien, il est probablement enflé par rapport à la valeur moyenne d'une habitation au Canada. Cependant, en supposant que des Canadiens à faible revenu puissent vendre leur habitation pour un prix moyen de 172 500 \$ et investissent leur capital dans un placement sûr à revenu fixe, ils auraient un retour d'environ 5% annuellement. Ce qui correspond à 8 625 \$ par an, ou 718 \$ par mois, soit à peine de quoi ou pas assez pour payer un loyer pour une famille de taille moyenne de trois personnes.

Cette conversion de richesse et le surplus de revenu qui en découle pourraient techniquement parler faire passer quelques familles au-dessus du seuil de pauvreté. Toutefois cela n'améliore pas leur niveau de vie. Elles n'en sont pas plus avancées. En convertissant la valeur de leur maison en revenu et loyer, les familles à faible revenu ont augmenté leur revenu et leurs dépenses environ du même montant. Si leur niveau de vie était pauvre avant, elles sont toujours aussi pauvres.

Les personnes qui pensent que la plupart des gens pauvres sont assis sur une richesse inutilisée, supposent sans doute que ces pauvres vivent dans des logements modernes situés dans des quartiers cossus des grandes villes. En fait, il y a très peu de chances que bien des gens à faible revenu vivent dans ce type d'habitation, peut-être quelques rares cas, mais certainement pas un nombre significatif.

LES SUBVENTIONS AU LOGEMENT

Les statistiques disponibles provenant de l'Enquête sur les finances des consommateurs montrent qu'en 1996, seulement 19% de tous les ménages pauvres (17% des familles pauvres et 20% des personnes seules pauvres) touchaient une forme quelconque d'allocation au logement. De plus, le montant de la subvention, même pour les quelques personnes qui en reçoivent une, devrait être plutôt élevé pour permettre de faire passer la famille au-dessus du seuil de pauvreté, si on garde à l'esprit la famille pauvre moyenne avait en 1997 un revenu inférieur de 8 559 \$ au seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada.

CONCLUSION SUR LES MALENTENDUS

Les enquêtes sur le revenu surestiment-elles le nombre de pauvres? Les chiffres montrent que même si on excluait tous les étudiants, le nombre de familles et d'individus dans la pauvreté ne baisserait qu'à peine. Il est vrai qu'une petite proportion de personnes pauvres reçoivent une allocation au logement, possèdent leur propre maison, ou touchent un revenu autre qu'en espèces qui n'est pas compté dans les enquêtes sur le revenu, ce qui dans certains cas les feraient passer au-dessus du seuil de pauvreté. Cependant, les renseignements disponibles suggèrent que l'étendue de certaines formes de revenu autre qu'en espèces ne semble pas assez significative pour changer les estimations du nombre de pauvres au Canada.

Données
de base sur
la pauvreté
au Canada
2000

Au lieu de surestimation de la pauvreté, on peut présenter de solides arguments qu'en fait les enquêtes annuelles *sousestiment* la pauvreté au Canada. Cela est dû à plusieurs raisons :

- ➔ Les Autochtones vivant dans les réserves ne sont pas comptés, mais le Recensement et autres statistiques montrent que le taux de pauvreté dans ce segment de population est environ du double de la moyenne.
- ➔ Les sans-abri ne sont pas comptés.
- ➔ Les personnes sans domicile fixe ou sans téléphone ne sont pas comptées, étant donné que c'est une enquête des ménages menée par téléphone.
- ➔ Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut, dont une grande proportion est Autochtone, sont exclus.

Par conséquent, si l'on tenait compte de toutes ces personnes pauvres, le taux de pauvreté enregistré au Canada serait bien plus élevé.

Un avis de prudence

Avant de procéder à l'analyse statistique de la pauvreté, il faut éclaircir certaines notions concernant les définitions.

D'abord, la pauvreté est ici traitée sous l'aspect matériel. Il y a plusieurs dimensions et conséquences de la vie dans la pauvreté, mais dans une société matérialiste, le manque d'un revenu suffisant engendre de grosses difficultés.

Deuxièmement, lorsqu'on parle collectivement des pauvres au Canada, on ne veut pas dire que toutes les personnes pauvres font partie d'une sous-catégorie permanente, facilement identifiable, avec des antécédents, des attentes et des comportements semblables. Certaines personnes identifiées comme pauvres selon

les niveaux de revenu utilisés dans ce livre seraient probablement insultées par l'étiquette, car certaines personnes s'accommodent mieux que d'autres d'insuffisance de revenu. De plus, cette insuffisance risque de n'être que temporaire. Les estimations annuelles de pauvreté au Canada comptent ceux qui sont pauvres au moment de l'enquête. Quand on parle de «ménages pauvres», on fait référence à ceux qui sont pauvres cette année là. Les enquêtes annuelles n'indiquent pas s'ils étaient pauvres l'année précédente ou s'ils le seront les années suivantes, bien que cette information devienne maintenant disponible.

Notes de fin de chapitre

- ¹ David Ross et Paul Roberts, *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté* (Ottawa : Conseil canadien de développement social, 1999).
- ² Les résultats suivants sont basés sur les calculs du CCDS d'après l'Enquête nationale sur la santé de la population, de Statistique Canada.
- ³ Ce dilemme est la raison pour laquelle Mel Hurtig a donné pour titre à son livre populaire sur la pauvreté au Canada *Pay the Rent or Feed the Kids: The Tragedy and Disgrace of Poverty in Canada* (Toronto: McClelland & Stewart, 1999).